

Entre éoliennes, intercommunalité et régularisation du cadastre



Lors du dernier conseil municipal

Une minute de silence à la mémoire à Philippe Basset a débuté le dernier conseil municipal. Suite à ce décès, de nouveaux délégués au Sirmotom et au collège de Varennes sont élus. La possible ZDE (Zone de développement éolien) reçoit un avis défavorable à l'unanimité, tant sur la commune que sur un terrain limitrophe. Une information lors d'un conseil précédent avait été suivie d'une réunion publique sur ce projet éolien. Reste à savoir la position d'Esmans : si la ville d'Esmans est favorable, les communes limitrophes seraient ensuite consultées.

Lors de la séance du 9 février du SIVOM, Noisy-Rudignon a demandé son retrait de ce syndicat, ce qui lui a été refusé. Ce refus doit être ratifié par les conseils

municipaux : Montmachoux a décidé de participer activement à la constitution d'une intercommunalité à caractère rural, comme Noisy-Rudignon, ils payent une participation au SIVOM, sans bénéficier de sa prestation unique, la piscine.

Communauté de communes

Il ressort des débats que la demande de Noisy n'est pas contradictoire avec un projet d'une communauté de commune intégrant de larges compétences : le conseil accepte donc le retrait de Noisy. Un autre point met en évidence un échange de parcelles entre commune et propriétaire, mais sans aucune autre formalité retrouvée qu'un accord verbal entre les concernés de l'époque. Honoraires de géomètre et

droits de mutation sont évalués, le maire reçoit donc un mandat pour négocier le partage des frais avec le propriétaire qui, depuis le temps, a déjà construit un mur de clôture. D'autres points sont abordés comme le prix de l'eau, la récupération des eaux de pluie autour de l'église, un futur contrat rural pour l'église, une prochaine réunion publique pour les problèmes d'Internet et l'assignation préfectorale reçue par le maire au tribunal administratif, annulée en janvier. Elle concernait la non-mise en place de service minimum d'accueil lors de la grève des enseignants de novembre. Mais il n'y a plus d'école dans le village, d'ailleurs la Caisse des écoles a été dissoute pour cause d'inactivité depuis plus de 3 ans.